

# **Risque Algérie et stratégie de partenariat**

**Pr. Seddik LARKECHE**  
**Ecole supérieure de commerce de**  
**Saint-Etienne - FRANCE**

---

## **1. Un état des lieux complexe**

L'Algérie est un pays difficile à appréhender, car il recoupe de nombreuses oppositions et ceci dans tous les domaines. Dans le champ économique. La structure du marché algérien dispose d'atouts considérables qui peuvent être considérés dans une certaine mesure comme des avantages comparatifs par rapport à ses voisins régionaux. Nous les exposerons, afin de mieux percevoir les axes stratégiques du devenir algérien. Le premier atout de l'Algérie est relatif à la richesse naturelle de son terrain. C'est un des premiers exportateurs mondiaux de gaz naturel et parmi les vingt premiers pour le pétrole. Ces exportations d'hydrocarbures sont destinées principalement aux marchés européen, américain et japonais. L'avenir concernant ce type de ressources surtout pour le gaz naturel, semble prometteur, en particulier grâce à l'achèvement du gazoduc transméditerranéen et par les découvertes importantes de ces dernières années. Les recettes issues des hydrocarbures pour l'Algérie peuvent être évaluées entre 20 et 30 milliards de dollars par an. Cette manne financière est principalement orientée vers des achats en provenance d'Europe et tout particulièrement de France. Pour ces raisons, l'Algérie constitue souvent un pays important dans les relations bilatérales avec l'Europe. En d'autres termes, ce marché des hydrocarbures permet à ce pays, depuis son indépendance, de subvenir à ses différents besoins et constitue un des piliers du développement algérien. Le second atout principal de ce pays semble être la taille de son marché, qui est actuellement constitué de plus de 30 millions de personnes avec des besoins touchant tous les secteurs de l'économie.

Le troisième atout principal de l'Algérie est lié à la quasi absence de dette extérieure, renforcée par des réserves de change qui avoisinent un montant de près de 150 milliards de dollars. Cet atout est d'autant plus vrai qu'elle a été contrainte de rééchelonner à deux reprises sa dette durant les années 1990. Cette période correspond à l'apogée de la crise algérienne, à la fois en ce qui concerne la sphère politique (explosion des attentats terroristes) et économiques (fermetures de nombreuses entreprises publiques). En résumé, ces nouvelles réserves témoignent d'un redressement de l'endettement extérieur depuis le rééchelonnement de 1994 et 1995, principalement alimenté par la rente énergétique tout en ne permettant pas depuis les années 1970 de véritablement résoudre les différents maux structurels de son économie. Enfin, le dernier atout principal de l'Algérie peut être celui relatif au dispositif industriel mis en place d'une manière continue depuis plus de 30 ans. En effet, la structure industrielle algérienne, aujourd'hui sous-utilisée, s'étend malgré tout à de nombreux domaines allant des cimenteries, centrales électriques, constructions mécaniques, chimie lourde et fine, barrages... et peut être considérée comme une des plus importantes en Afrique. En opposition à ces atouts, l'Algérie connaît de nombreuses difficultés touchant une grande partie de la société algérienne. L'Algérie a été frappée au début des années 1980 par une crise économique profonde, révélant une dépendance multiforme. Cette dépendance est d'abord agricole, en particulier sur le plan de l'approvisionnement alimentaire. Le pays importe l'équivalent de quelque cinq milliards de dollars par an de produits agro-alimentaires. Le modèle de développement algérien initié au début des années 1970 a privilégié l'industrie au détriment de l'agriculture, alors que la terre au lendemain de l'indépendance devait jouer un rôle prépondérant. Dans ce secteur, on s'orienta vers une politique dirigiste fondée sur un système de culture extensive à l'image du modèle soviétique. Cette orientation accéléra la bureaucratisation de l'agriculture algérienne, qui eu pour effet direct la baisse de production et par ricochet une dépendance toujours plus grande vers l'extérieur. Les années pétrole ont aussi favorisé cette tendance en allant vers la facilité d'importation au détriment de la production locale. L'ensemble des données exposées place l'Algérie dans une très forte dépendance

alimentaire. Aujourd’hui, une volonté politique existe pour tenter de redynamiser le secteur, en particulier en restituant les terres de l’Etat à ceux qui les travaillent. Toutefois, certains problèmes de fonds persistent comme les conflits entre les nouveaux attributaires et les anciens propriétaires qui avaient été dessaisis de leurs biens au moment de la révolution agraire. Ces tensions favorisent l’inertie ou ceux qui travaillent la terre des ex-fermes d’Etats n’en ont que l’usufruit ne sachant pas si un jour ils deviendront propriétaires de plein droit (phrase étrange).

Ainsi, l’agriculture algérienne se retrouve face à des enjeux futurs importants à la fois en termes de dépendance mais aussi et peut-être surtout en termes de revitalisation. Cette dernière dimension est aujourd’hui principalement orientée vers le secteur privé où les luttes d’intérêts sont profondes, entre la bourgeoisie rurale, les petits exploitants agricoles et les salariés agricoles issus des domaines publics. L’avenir d’une meilleure gestion de cette sphère économique dépendra fortement de la répartition de ces richesses. Cette dépendance s’exprime également pleinement sur le plan industriel. Elle s’est fortement exprimée, générant des transferts de technologies dominés par les pays développés, qui ont cantonné l’Algérie dans des relations industrielles incompressibles, principalement en ce qui concerne l’assistance technique d’une manière générale et de la maintenance d’une manière particulière. « *Dans les relations avec les pays en voie de développement, la maintenance est au cœur d’une politique de coopération et de transfert de technologie permettant d’amorcer l’indispensable redressement financier des pays en voie de développement* » (M. BOUCHE, V. PLAUCHU, 1986). Dès 1964, l’économiste américain A-O. Hirshmann spécialisé dans les théories de la croissance, avait signalé que les pays nouvellement indépendants allaient se retrouver, dans leur processus d’industrialisation vers des difficultés majeures concernant l’assistance technique « *Le défaut d’entretien des équipements importés est peut-être là un des points faibles les plus caractéristiques des pays sous développés, et qui se retrouvent dans tous les domaines de l’économie* » (A-O. HIRSCHMAN, 1964). L’Algérie validera cette analyse en se retrouvant face à un dispositif industriel sous-utilisé, produisant

souvent des biens de mauvaise qualité et surtout supportant un coût d'entretien très élevé dû à une appropriation de la technologie importée dans de mauvaises conditions, car centrée sur des relations déséquilibrées avec les fournisseurs. Ces relations, qui sont en réalité basées sur un rapport de force, ont permis à un grand nombre d'entreprises étrangères, dont françaises de générer des profits très importants, sachant que les marges dans cette filière peuvent atteindre les 1 000 % car fondées sur des informations ou des process exclusifs (S. LARKECHE, 2000). Plus précisément, l'Algérie ne pourra sortir de sa crise structurelle que si des réformes profondes sont élaborées, en ce qui concerne les privatisations, les investissements hors hydrocarbures, la revitalisation de l'agriculture, qui constituent les filières sur lesquelles l'économie peut s'appuyer durablement pour espérer un décollage. Les contraintes majeures exposées précédemment ont renforcé la fragilité du pays au niveau économique, générant des conséquences certaines au niveau social. Cette crise structurelle a conduit le système algérien au bord de l'implosion sociale. Cette situation se matérialise par un chômage élevé (près de 30 % de la population active) et une baisse sensible du pouvoir d'achat pour une population de plus en plus nombreuse.

Les récentes améliorations de ces dernières années ne rattrapent pas le retard des années 1990 et ne doivent pas sous-estimer l'importance de la nécessité urgente de faire redécoller l'économie algérienne, car touchant une population de plus en plus nombreuse, résignée par la misère et surtout sujette à des manifestations imprévisibles. La faiblesse du taux de croissance depuis 1990 confirme les résultats insuffisants pour faire décoller l'économie du pays. Pour que les grands indicateurs macro-économiques s'améliorent (chômage, logement, pouvoir d'achat). Les conditions de l'économie de l'Algérie en termes de besoins et de taux de chômage, imposent une croissance à deux chiffres aux environs de 10 % pour commencer à espérer un redémarrage. Ceci est particulièrement vrai pour résorber la crise de l'emploi qui se matérialise par l'arrivée sur le marché du travail de plus de 200 000 personnes par an. Aujourd'hui, le taux de chômage avoisine 30 % de la population active dont plus de 60 % chez les jeunes. Face à ce constat qui présente de nombreuses faiblesses mais également des atouts, l'Algérie doit se réveiller pour résoudre la crise structurelle

de son système. Il est urgent de développer une stratégie de rupture afin de poser les jalons d'un nouveau modèle de développement.

## **2. POUR UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT**

Le modèle de développement algérien des années 1970 a été remplacé par un modèle de fonctionnement au début des années 1980 sans choix stratégiques subissant de plein fouet les effets de la mondialisation. Cette absence de projet de société tout en multipliant les programmes économiques où la vision stratégique est quasi absente ne peut perdurer car fondée sur un financement exclusif lié à la rente énergétique, créant une très forte dépendance et surtout neutralisant l'ensemble des rouages de l'économie qui ne fonctionne que par le principe de rente, favorisant à l'extrême l'inertie et le manque de productivité tous secteurs confondus. Pour contrebalancer cet état d'anesthésie, un nouveau modèle de société doit s'imposer tant sur le plan politique qu'économique.

### **A. Sur le plan politique**

Il est impérieux de redonner confiance au peuple en rétablissant la justice sociale et en impulsant l'envie à l'algérien moyen de croire en une nouvelle société fondée sur le mérite, le travail et la justice. Pour atteindre cet ambitieux objectif, plusieurs conditions sont imposées.

**La première condition** réside dans le projet de désengager la sphère militaire du pouvoir politique. Les militaires sont au service de la sphère politique, et non le contraire comme ce fut le cas depuis près de 50 années. La nouvelle génération des hauts cadres de l'armée algérienne, tous formés dans les meilleures institutions nationales et internationales sont prêts à se désengager de cette sphère politique, car ils savent que c'est la seule issue pour que leurs pays puissent faire face aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle. L'enjeu

semble résider sur la résistance farouche de certains hauts gradés de l'armée issus de la première génération qui souhaitent ardemment continuer à influer sur l'ensemble de la société algérienne. La bataille sera rude entre ces deux acteurs et sera déterminante sur l'avenir du pays. **La deuxième condition** est d'attaquer à la source le mal le plus puissant de la société algérienne qui est celui de la corruption, en contrôlant et sanctionnant toutes les dérives illégales. Cela ne sera possible qu'avec une justice indépendante et puissante. Ce projet ne peut se faire également sans un grand débat national. Sur cette question, l'Algérie doit répondre d'une manière claire et précise à la question suivante : souhaite-t-elle faire perdurer les pratiques actuelles souvent mafieuses qui gangrènent son économie, surtout sur les contrats et marchés juteux à l'international ou sur le monopole de certaines filières. La typologie des corrupteurs algériens est disparate et il serait erroné de considérer qu'elle se concentre exclusivement chez le clan des militaires. Les anciens cadres dirigeants de l'administration algérienne ou des grandes entreprises publiques ont souvent des positions dominantes sur l'intermédiation des marchés d'importation, ils sont basés en Algérie et à l'étranger en particulier à Paris et Genève et disposent très fréquemment d'une double citoyenneté leur permettant de naviguer entre les deux pays à l'affût des contrats juteux. La dernière grande catégorie est caractérisée par des autodidactes qui ont fait leurs fortunes dans le commerce en Algérie, souvent dans le circuit des produits subventionnés (terrains, matériaux de constructions, produits alimentaires...) et qui se sont reconvertis dans les filières d'importations en créant certaines fois des monopoles sur des pans entiers de l'économie algérienne. Ces trois principales catégories de corrupteurs ne sont pas cloisonnées, au contraire, des liens étroits sont tissés entre elles créant une nébuleuse transversale et opaque de la corruption algérienne. Sur cette question, l'Algérie doit véritablement se positionner : souhaite-t-elle stopper radicalement ces pratiques pour espérer une économie plus saine ou ne pas réagir en faisant perdurer cette situation où l'on constate que plus de 70 % des jeunes diplômés sont au chômage, alors que des fortunes colossales s'amassent grâce à la corruption. L'Algérie importe chaque année pour environ 30 milliards de dollars de biens divers sur lesquels d'une manière quasi automatique des

commissions occultes entre 5 et 15 % sont prélevées et redistribuées aux véritables décideurs algériens sur des comptes à l'étranger.

Il faut savoir qu'il ya plus d'investissement algérien à l'étranger que le contraire. Une des premières mesures à impulser sera de définir un nouveau statut de la justice avec une revalorisation conséquente des rémunérations des juges, un investissement dans le personnel intermédiaire et sa formation tout en finançant les moyens logistiques correspondants aux besoins. Des pôles d'expertises financiers seront créés à travers les grandes villes du pays, permettant de stopper d'une manière préventive les délits économiques qui gangrènent la société algérienne.

**La deuxième mesure** phare sera de couper radicalement la dépendance entre la justice et le pouvoir politique, car les maux de la corruption traversent fortement la justice algérienne qui obéit trop souvent à des injonctions venant du pouvoir au détriment du contenu réel des dossiers. En d'autres termes, la réponse à la crise structurelle du système algérien ne peut être que politique, à savoir la capacité des nouveaux gouvernants de mettre en marche des procédures transparentes permettant d'assainir les différents rouages de l'économie, couplée à une justice indépendante qui aura le pouvoir de sanctionner tout dépassement, y compris de ceux qui détiennent des rentes depuis de nombreux années et qui sont associés avec les différents acteurs influents de la société algérienne. Cette approche transparente sera mise en exergue dans les filières où la corruption est active, en particulier sur les marchés internationaux qui touchent l'Algérie, les contrats à fort potentiels capitalistiques et les sphères politiques disposant d'un pouvoir politique pouvant octroyer des avantages économiques (terrain, prêts bancaires, contrats...). La traçabilité sur l'origine des fonds et des actifs en particulier immobilier devra être soulevée afin de faire cesser les pratiques mafieuses trop souvent présentes dans l'économie algérienne en laissant la place à une classe d'entrepreneurs volontaires non plus guidée par des logiques de court terme mais par des démarches utiles à l'économie nationale tout en étant rentable.

**La troisième mesure** a trait à la promulgation d'une nouvelle constitution. Concrètement, les autorités algériennes en accord avec

la société civile doivent se fixer l'objectif de définir un projet de société pour les vingt prochaines années. Dans ce cadre, la réforme de la constitution paraît incontournable, en abrogeant le troisième mandat présidentiel mais également en insistant d'une manière précise sur certaines priorités comme la refonte du code de la famille et l'instauration du principe de parité homme/femme plaçant au centre du décollage, la femme algérienne. L'armée doit se recentrer sur sa vocation naturelle de sécurité intérieure et extérieure du pays et son retrait explicite de la sphère politique. Toutes ces orientations devront être inscrites dans la nouvelle constitution.

Réformer la constitution, c'est aussi permettre à toutes les organisations politiques d'être représentées, ce qui ne fut pas le cas par le passé puisque certains partis non religieux ont été écartés des dernières élections présidentielles. La question est de savoir si les ex-fis qui refusent la violence et qui s'inscrivent dans une démarche démocratique peuvent se reconstituer en parti politique. La réponse démocratique ne peut être qu'affirmative, à condition que le garant des institutions, en l'occurrence le président de la république, puisse disposer d'une armée à sa disposition et non le contraire, afin de garantir la pérennité des institutions et l'alternative politique. Ces mesures, qui paraissent très ambitieuses voire utopiques pour un pays comme l'Algérie, peuvent être réalisées si le nouveau pouvoir politique qui prendra les rênes en 2014 décide courageusement de relever le défi. La question qui reste posée est de savoir si la hiérarchie militaire et ses différents relais dans la société sont capables de participer à cette nouvelle dynamique. Nous faisons le pari du oui, non pas par naïveté, mais principalement parce que c'est de son intérêt premier. Comment peut-on encore imaginer à l'heure des révolutions arabes continuer à perpétuer des pouvoirs oligarchiques en toute impunité, avec le risque évident de se faire arrêter à l'étranger, condamner par une justice internationale ou par des soulèvements populaires violents et tout perdre.

**La quatrième mesure** est d'ordre géo stratégique dans la relation de l'Algérie avec son voisin marocain. Peut-elle et doit-elle encore faire perdurer ces relations tendues avec le royaume chérifien. L'Algérie a toujours souhaité un apaisement avec son

voisin en particulier en se rangeant d'une manière continue derrière les résolutions des Nations Unies. Il semblerait que certaines puissances tirent un profit certain de ces relations conflictuelles en particulier sur les livraisons d'armement des deux armés nationales et surtout en faisant perdurer une tension régionale utilisée dans certaines négociations politiques et ou économiques. Face à cette situation fragile, l'Algérie doit persuader son voisin marocain de développer une stratégie de rapprochement dans l'intérêt des deux parties. L'exercice sera délicat car le Maroc reste fortement campé sur certaines positions de fermeture en particulier sur la question Sahraoui. L'objectif est de miser sur de nouvelles négociations pour tenter de tourner la page de la cristallisation, les révoltes arabes récentes qui peuvent se propager en Algérie et au Maroc peuvent constituer la base d'un nouveau dialogue.

## B. Sur le plan économique

Le décollage de l'Algérie peut s'articuler autour de certains axes stratégiques afin de répondre à la question de la place de l'Algérie dans le concert des nations, et, sur quelles assises économiques elle peut disposer d'avantages comparatifs en dehors de ses hydrocarbures dans les conditions sécuritaires actuelles. Quatre sphères prioritaires peuvent être proposées.

**La première priorité** est liée non pas à une spécialisation sectorielle, mais à une valorisation du capital humain algérien, qui est énorme à l'intérieur et en dehors du pays. Nous sommes convaincus que miser sur le potentiel humain en investissant fortement dans le domaine de la formation et la recherche peut avoir un effet extrêmement positif à moyen terme sur l'Algérie, et en particulier sur les jeunes. Sur la diaspora, il est choquant de constater que depuis 50 années, les autorités algériennes ont toujours négligé le retour et même la collaboration des potentiels algériens de l'étranger, comme si les autorités publiques n'en voulaient pas, préférant la collaboration avec les étrangers des pays les plus développés. Pour contrebalancer ces fautes politiques, il nous semble impérieux d'utiliser effectivement la diaspora

algérienne dans tous les rouages de la sphère politique et économique, ce qui n'a jamais été réalisé depuis l'indépendance algérienne en 1962 malgré quelques « mesurettes » totalement inefficaces. Permettre à la diaspora algérienne de disposer non plus de deux ou trois députés mais d'une vingtaine de députés à l'assemblée populaire nationale pourra être un signe fort d'ouverture et d'utilisation de sa communauté nationale à l'étranger. Comment peut-on imaginer raisonnablement une diaspora de plus de deux millions personnes, dont au moins 100 000 personnes porteuses de projets économiques ou de compétences souhaitant investir dans leurs pays d'origines et ne pouvant le faire, car découragées par un système d'accueil qui semble les ignorer et surtout qui paraît avoir peur de leurs futures probables influences dans l'avenir de l'Algérie.

**La seconde priorité** est liée à l'agriculture qui représente le poste d'importation le plus élevé de l'Algérie avec l'objectif d'autosuffisance alimentaire dans les dix prochaines années, car développer une capacité de nourrir sa population sera un moyen puissant de construire son indépendance économique et politique. L'objectif n'est pas dans cet ouvrage de développer les modes opératoires mais nous confirmons que l'Algérie dispose des moyens humains et naturels suffisants pour atteindre cet objectif d'autonomie. L'agriculture algérienne pourra jouer un rôle déterminant dans ce décollage en lui permettant de se rapprocher d'une autosuffisance alimentaire grâce à l'étendue de son territoire et à la fertilité de ses terres.

Cette revitalisation de l'agriculture ne pourra se faire sans une nouvelle politique foncière claire (ce qui n'est pas le cas actuellement), une formation des agriculteurs et un financement des équipements.

**Le troisième axe prioritaire** est de nouer de vrais partenariats avec nos voisins méditerranéens, et plus précisément avec la France, permettant de rapprocher les peuples et les entreprises (principalement les pme), drainer de l'investissement direct étranger tout en investissant dans les filières utiles à l'Algérie chez

nos partenaires méditerranéens et ainsi développer une dynamique régionale. Les moyens financiers existent, la grande question est savoir comment optimiser ses ressources. Depuis l'indépendance algérienne en 1962, la France est traditionnellement excédentaire avec l'Algérie (à l'exception d'un petit déficit en 2006) avec des volumes exportés croissants et avec un solde commercial bilatéral pratiquement toujours à son avantage. Les déficits algériens sont quasi continus avec une constante, l'Algérie vend à 99% des hydrocarbures et la France exporte vers l'Algérie des produits manufacturés, des matières premières et un peu de service. Les deux acteurs se contentent de faire plus ou moins perdurer cette situation avec des volumes fluctuants en fonction de la nature des relations politiques du moment. Cette situation ne pourra perdurer parce la mondialisation a généré une concurrence intense et la France se confrontera de plus en plus à de nouveaux arrivants en l'Algérie (Turquie, Chine, Emirats Arabes Unis, Brésil...). La deuxième raison du changement à venir a trait à l'axe stratégique de développement de l'Algérie qui se fixe comme priorité le drainage de l'investissement direct étranger en particulier en provenance de France, facteur essentiel dans le redémarrage de son économie. Pour atteindre les objectifs de cet axe stratégique, l'Algérie est consciente de la nécessité de nouer de vrais partenariats avec des pays amis et cela pose d'une manière précise les nouvelles coopérations bilatérales et multilatérales. Ceci est particulièrement vrai pour la coopération Algéro-Française qui n'a jamais vraiment décollé depuis l'indépendance algérienne en 1962. L'enjeu semble être lié à la nature de ces relations commerciales, sont-elles fondées uniquement sur des relations d'échanges de marchandises et matières premières ou d'une réelle volonté française de considérer l'Algérie comme un pays de premier plan. En d'autres termes, la France a-t-elle réellement la volonté de s'impliquer en Algérie en termes d'investissements directs ou a-t-elle la volonté de considérer l'Algérie comme seulement une zone réceptacle de matières premières et produits manufacturés. La nature de la relation entre les deux pays est purement commerciale et force est de constater que les partenariats sont extrêmement faibles depuis l'accession à l'indépendance de l'Algérie.

En effet, l'indicateur principal de tout partenariat est l'investissement, et sur ce point, nous ne pouvons que préciser l'extrême faiblesse du taux d'investissement direct étranger (ide) français en Algérie : il oscille depuis plus de 20 années entre 100 et 200 millions de dollars par an, ce qui représente quelques petits projets d'investissements. Même si un petit effort s'est vu réalisé en 2008 avec un flux d'ide de près de 350 millions de dollars principalement axé dans des secteurs déterminés (pétrole, médicament, alimentaire, banques). Dans ce cadre, en 2009, le stock d'investissement français en Algérie peut être estimé à 2,5 milliards de dollars alors que celui des Etats-Unis est évalué à plus de 5 milliards de dollars, celui des Emirats arabes unis à plus de 2 milliards, l'Italie à plus de 4 milliards de dollars, l'Espagne à 1. 5 milliard de dollars. La France se classerait ainsi parmi les derniers pays investisseurs en Algérie alors qu'elle est le premier partenaire commercial de l'Algérie. Ainsi, face à un volume commercial français qui ne cesse de croître, des investissements directs étrangers qui restent faibles et par prolongement des partenariats très rares, la nature des relations entre ces deux pays est devenue totalement asymétrique. Ce constat est d'autant plus flagrant que le marché algérien recèle de nombreux besoins de technologie et de savoir faire pour de petites unités de production, pleinement compatibles avec les spécificités françaises. Les secteurs sont nombreux comme l'agroalimentaire, le tourisme, la chimie, le BTP, les services. Le volume estimé d'IDE français en Algérie pourrait être évalué à au moins un milliard de dollars par an avec une prédominance pour des coopérations entre PME. Viser l'objectif de concrétiser 100 projets par an de 10 millions de dollars chacun est un objectif aisément réalisable, si la volonté politique des deux côtés de la Méditerranée est présente. Nous sommes convaincus que l'avenir des relations algéro-françaises passe par la prise de conscience de l'information comme outil stratégique de rapprochement et de partenariat. Cette information stratégique permettra de mettre en exergue les vraies potentialités des deux rives, les besoins clairement identifiés et surtout les synergies concrètes pouvant être opérées. Aborder cette problématique, c'est tenter de répondre à la nature et à l'intensité du partenariat économique franco-algérien et par prolongement se questionner sur la nature réelle des rapports entre ces deux pays. Analyser cette

relation bilatérale, c'est inéluctablement une approche globale avec une liaison incompressible entre l'économique et le politique. Les relations politiques entre l'Algérie et la France sont depuis longtemps, et surtout depuis l'accession au pouvoir de Nicolas Sarkozy, tendues et ceci d'une manière croissante. Cette crise entre les deux pays voisins à l'histoire commune se matérialise par un malaise profond des deux côtés. Du point de vue français, on reproche à l'Algérie ses volte-face en matière législative et son incapacité à construire des relations stables sur la durée. Surtout, la France reproche à l'Algérie d'une manière invisible son incapacité à faire table rase du passé.

Du côté algérien, les griefs envers la France sont plus aiguisés : le premier et le plus important est lié au contentieux historique et à l'incapacité de la France à reconnaître les méfaits tragiques de sa colonisation en Algérie, et ceci malgré quelques efforts au moins dans les discours. La seconde critique de fond a trait à l'incapacité de la France à fluidifier fortement les flux des personnes entre les deux pays. Le troisième grief est relatif à l'appréciation excessive par la France du risque Algérie. Enfin, le dernier grief fait à la France par l'Algérie est lié au faible taux d'investissement français en Algérie, se limitant principalement à quelques rares investissements directs. L'ensemble de ces griefs des deux côtés sont étroitement imbriqués et ne peuvent être résolus que dans une solution à visée globale tout en admettant la résolution des problématiques par étape. En d'autres termes, tant que le contentieux historique ne sera pas résolu définitivement par une reconnaissance et une réparation des victimes algériennes, la France sera inéluctablement interpellée par les algériens mais aussi par ses concitoyens français d'origine algérienne. Sur ce dernier point, ce sont les filles et fils d'ex-colonisés qui constituent une part non négligeable des populations des banlieues françaises souvent sujettes à stigmatisation et à un racisme invisible sur le marché de l'emploi, du logement ou des loisirs. La question de fond est de savoir si nous pouvons admettre l'égalité pleine et entière pour des enfants d'ex-colonisés aujourd'hui français ?. La réponse se doit d'être délicate car les mémoires des deux côtés continuent de saigner, l'enjeu est de travailler à des réponses dans une approche longitudinale permettant de relier le passé, le présent et l'avenir afin de viser deux objectifs : nouer de vrais liens

fraternels entre les deux pays et permettre à la société française de mieux faire cohabiter ses citoyens, en particulier ceux issus des ex-colonies. Sur cette dimension, le facteur temps sera un facteur aggravant si les problématiques ne sont pas abordées en profondeur, et non apaisant, comme tentent de l'espérer certains politiciens français, parce qu'il est de plus en plus difficile de faire perdurer l'amnésie et par prolongement la non-réparation des crimes passés alors que toutes les ex-puissances coloniales ont entamé des processus de reconnaissance, de repentance et de réparation. Les exemples de l'Italie avec la Libye, de l'Allemagne avec la Namibie, de l'Australie avec les aborigènes et des Etats-Unis et du Canada avec les indiens sont probants à cet égard. L'objectif n'est pas de culpabiliser les français sur des faits tragiques dont ils ne sont pas responsables. Ce serait une erreur fatale que de le considérer sachant que ces mêmes citoyens français ont également subi les méfaits de cette colonisation et sur lesquels ils ont également un droit à réparation. L'objectif -est de poser le problème non pas pour stigmatiser mais pour se retrouver. La politique des non-dits depuis cinquante années a créé de nombreuses frustrations des deux côtés de la Méditerranée.

Il est nécessaire de souligner que ce sont les politiques de l'époque qui ont initié cette colonisation, et ce sont à nouveau les politiques d'aujourd'hui qui doivent impulser une sortie de crise dans l'intérêt des deux peuples. Un avenir prometteur ne peut se réaliser sans la résolution de ces questions de fond où le champ politique prédomine sur l'économique. En effet, il n'existera jamais de véritable fluidité relationnelle et donc de partenariat entre la France et l'Algérie sans réelle volonté politique des deux parties. Sachant que le volet politique ne peut être dynamique sans avoir élucidé la question de la mémoire, et par prolongement de la réparation de la colonisation qui se répercute au sein même de la société française par souvent l'incompréhension et la stigmatisation de ses citoyens d'origine algérienne. Là encore comme dans les années 50, l'enjeu démographique sera lourd de conséquences, sera t-on capable de construire une société française capable de vivre sereinement avec l'ensemble de ses composantes et en particulier sa population musulmane qui représentera à l'horizon 2030, plus de

20% de la population française et où les français d'origines algériennes seront majoritaires. L'autre scénario envisageable est de voir se profiler une dégradation des relations sociales entre les populations où le racisme sera plus fort et où les risques d'émeutes beaucoup plus graves peuvent se révéler. L'Algérie et la France doivent prendre conscience de ces enjeux et se rapprocher véritablement pour éviter les risques réels de radicalisation. L'Algérie doit considérer la nature de ses relations avec la France comme un des axes stratégiques de son développement en tentant d'instaurer une relation apaisée avec son voisin occidental. Pour atteindre cet objectif, l'Algérie ne doit plus être attentiste en espérant une amélioration naturelle avec le temps, mais au contraire expliciter à la France sa volonté d'entrer dans une nouvelle ère et de considérer cette nation comme un vrai partenaire, ce qui n'est pas le cas depuis près de cinquante années où la suspicion est de mise, les frontières quasi bloquées et les relations économiques purement d'ordre commercial sans réel partenariat. L'Algérie ne peut faire table rase du passé colonial français et exiger d'une manière explicite dans une approche gagnant gagnant la reconnaissance des méfaits de la colonisation mais aussi les préjudices causés à la population algérienne, et par prolongement la réparation politique mais aussi et surtout financière de cette colonisation de 132 années. L'objectif de cette réparation n'est pas de diaboliser l'ex-puissance coloniale, mais au contraire de lui permettre de se réconcilier avec elle-même afin d'entrer définitivement dans une ère d'amitié et de partenariat. Le montant de la réparation de la colonisation française en Algérie est difficile à évaluer mais nous pouvons malgré tout estimer la somme de 100 milliards d'euros comme un montant raisonnable en soldes des préjudices subis.

Ces préjudices sont principalement liés d'abord au vol du trésor du dey d'Alger (évalué à ce jour à 4 milliards d'euros), à la dépossession des millions d'hectares aux populations autochtones, aux déplacements de populations (plus d'un million de personnes) dans des centres de regroupements où la famine et la misère étaient la règle, aux milliers de disparus et aux centaines de milliers de morts (chiffre oscillant selon la France aux environs de 500 000

morts et selon l'Algérie à 1. 5 millions de personnes) sans oublier les crimes contre l'humanité commis le 8 mai 1945 où des milliers de civils algériens ont été massacrés par l'armée française. Pour ne pas entrer dans une comptabilité macabre et quelque soit le chiffre retenu, nous ne pouvons que constater un chiffre exorbitant de victimes, oscillant entre 7 à plus de 20 % de la population totale algérienne. Nous ne pouvons oublier les pratiques développées sous cette colonisation, et en particulier, les répressions de la résistance algérienne où la torture était pratique courante, le napalm utilisé, les fours à chaux, les viols, les essais nucléaires, sans tenir compte des populations civiles déplacées sous couvert d'une mission civilisatrice des indigènes. Enfin, le préjudice culturel ne peut être occulté où la dépersonnalisation était de mise avec une population à plus de 90 % analphabètes en arabe en Français. Ce montant de réparation de 100 milliards (représentant à peine 15 000 euros par victime en prenant un chiffre moyen de 700 000 victimes, sans parler des autres préjudices) devra s'étaler sur 30 années permettant aux deux pays de construire une relation durable. Le bénéfice politique pour la France est de ne plus être hanté par les méfaits de sa colonisation, qui continue de polluer ses relations avec l'Algérie mais aussi de retisser les liens avec sa population française d'origine Algérienne où le sentiment d'appartenance à la nation France est très faible. Sur le plan économique, cette injection financière française en Algérie permettra de participer en tant que véritable partenaire au développement de pans entiers de l'économie Algérienne avec des retours sur investissements considérables nettement supérieurs au prix de la réparation. Passée cette étape cruciale, il sera également nécessaire de définir une approche dynamique des flux de personnes entre ces deux rives de la Méditerranée car on ne peut concevoir d'une manière viable sur le long terme, une dynamique d'échange sans avoir la possibilité de se déplacer beaucoup plus facilement. L'Algérie doit aussi faire des efforts importants concernant le lien avec toutes les anciennes populations d'Algérie qui n'ont pas commis de crimes, que ce soit les pieds-noirs, les juifs et les harkis. Pour ces populations, malgré quelques petits efforts, l'Algérie doit leur permettre de retourner sur leurs lieux d'origines, récupérer leurs biens, et éventuellement s'ils le souhaitent se réinstaller en Algérie. La réinstallation de ces populations peut être un support puissant du renouveau dans les

relations franco-algériennes.

Enfin, la troisième donnée d'ordre technique réside dans la capacité des deux pays à mettre en œuvre une batterie d'outils techniques principalement basés sur l'information économique pour enfin aboutir concrètement chaque année à la réalisation de nombreux partenariats en Algérie mais aussi en France où des opérateurs algériens publics et privés pourront investir sur des filières françaises utiles et complémentaires aux deux pays. Les moyens financiers existent, les besoins sont énormes, les potentiels des deux côtés sont présents, il suffit d'une réelle volonté et d'un courage politique pour basculer positivement dans une nouvelle relation durable. Concrètement, plusieurs mesures peuvent être prises très rapidement :

Création d'une base de données franco-algérienne interactive ayant pour objectif de regrouper les principales statistiques des deux pays, les études sectorielles des différents marchés et le répertoire des relais opérationnels. (Anima est une bonne initiative mais beaucoup trop généraliste et pas assez proche du terrain). 2. Création d'une structure algéro-française basée en France et en Algérie permettant de centraliser toutes les offres et demandes des partenaires potentiels. Cette structure aura en charge d'initier des projets sur des filières prioritaires avec la recherche, la mise en relation et surtout l'engineering des projets (du produit, en passant par la nomenclature des équipements et des partenaires), y compris l'accompagnement sur le terrain afin de soulever les différents facteurs de blocage (foncier, immatriculation, transferts, douanes...). Les différents guichets d'investissement successifs en Algérie (Oscip, Apsi, Andi) depuis plus de vingt années ont montré des signes forts de non performance poussant certains à considérer ces offices comme des structures créant les problèmes et non les résolvants. 3. Création dans toutes les structures consulaires algériennes, d'une cellule économique avec pour mission de favoriser l'information auprès des opérateurs français désireux d'investir en Algérie, des opérateurs algériens désireux d'exporter en France ou d'importer à partir de la France, et enfin à destination de la diaspora algérienne qui souhaite investir dans leurs pays d'origines. 4. Création d'une banque d'investissement algéro-

française (en France et en Algérie) permettant de participer au financement des projets en question, sachant que les expériences passées de Finalep et de l'Afd en Algérie mais aussi de l'Andi n'ont pas obtenus les résultats escomptés et qu'il faudra en tirer leçon. 5. Cr éation d'une structure r épertoriant l'ensemble des comp tences humaines pouvant faciliter la mise en œuvre du partenariat franco-alg rien avec une priorit e d'utilisation des comp tences des binationaux. 6. Cr éation de plusieurs c oles de management franco-alg rien bas es en France et en Alg rie sp cialis es dans l'entreprenariat. L'Esaa (l'Ecole sup rieure des affaires initi e par la France et bas e a Alger) est une bonne initiative mais l'axe prioritaire doit tre l'entreprenariat franco-alg rien enseign dans les grandes villes alg riennes et franaises.

**En r sum sur ce point,** il est urgent de faire evoluer la relation franco-alg rienne en la faisant passer d'une relation purement commerciale a un v ritable partenariat avec comme point central la constitution de bases de donn es transversales. Nous sommes persuad s que le premier signe probant ne sera pas economique mais politique, que les c hances electorales des deux c t es peuvent amorcer une nouvelle r e dans les relations bilat riales. Pour passer ce palier, il faudra miser sur le courage politique des d cideurs pour enfin d finitivement amorcer une dynamique a la hauteur des esp rances et des potentialit s. La question de la reconnaissance et de la r paration des trag dies de l'histoire ne pourra tre occult e car elle constitue paradoxalement le lien originel entre ces deux pays. L'enjeu principal sera d'utiliser cette reconnaissance et cette r paration pour injecter dans la dynamique partenariale un volant financier sans précédent. Le chiffre de 100 milliards d'euros estim comme montant de r paration et transform en investissement direct franais en Alg rie t al sur une p riode de trente ann es sera extr mement b nifique aux deux cconomies locales, en particulier en termes de cr ation d'emplois, de richesses et de lien social. L'information et les personnes pourront enfin circuler. Sur le principe de la r paration, l'exemple italien est utile en acceptant d'indemniser en 2000 la Lybie a hauteur de 5 milliards d'euros c helonn s par des investissements sur 25 ann es. Les objectifs t aient de permettre aux deux pays de

tourner la page du contentieux historique et de permettre aux entreprises italiennes d'obtenir de nouveaux débouchés sur ce pays. Paradoxalement, l'Italie participera à la coalition qui entraînera la chute précipitée du colonel Khadafi en cette fin d'année 2011.

### **L'exemple Libyen**

La crise libyenne nous permet de tirer quelques apprentissages pouvant impacter le devenir de l'Algérie. Le premier apprentissage réside dans la priorité accordée à l'action militaire internationale au lieu de la mise en avant de la diplomatie internationale, et les nombreuses sanctions y afférentes qui auraient pu être imposées très facilement et faire « plier » rapidement les exactions du colonel Kadhafi sur sa population civile. En second, les résolutions de l'Onu validant l'intervention militaire ont été très rapidement et largement dépassées dans leurs exécutions mettant en exergue les intérêts géostratégiques sous couvert de la défense des populations civiles. Le troisième apprentissage est lié à la capacité extraordinaire des puissances intervenantes à se partager immédiatement le « gâteau de la reconstruction » alors que la majorité de la population libyenne est encore sous le choc de la destruction de son pays.

Enfin, le dernier apprentissage et peut-être le plus symbolique est le lynchage médiatique du colonel Khadafi comme si on voulait à nouveau humilier et faire peur au monde musulman. La pendaison de Saddam Hussein le jour de l'Aïd el Adha le 30 décembre 2006 s'inscrit dans cette même logique d'humiliation. Ces deux exemples de fins de régimes totalitaires doivent faire réfléchir les dirigeants algériens sur le risque d'écroulement de leurs pouvoirs hégémoniques à la moindre étincelle populaire où certaines puissances pourront avoir un intérêt à souffler sur les braises. Le quatrième axe prioritaire s'inscrit dans le développement durable de l'Algérie car comme nous le confirme le syndrome hollandais, les ressources énergétiques ont enfermé cette nation dans une économie de rente comme un enfant gâté et qui a contaminé l'ensemble de la société algérienne avec une valeur

travail faible, une corruption omniprésente et une arrogance inutile. Concrètement, les recettes d'hydrocarbures qui vont s'effriter beaucoup plus vite qu'on ne le croit doivent être utilisées comme des moyens permettant la transition de l'économie algérienne vers une économie plus verte et plus proche des gens. L'environnement naturel doit être protégé,—ce qui n'est pas le cas actuellement en Algérie avec une déforestation, une pollution des sols à grande vitesse, une agriculture fortement basée sur l'utilisation massive de pesticides et l'introduction illégale d'Ogm. Enfin, le constat peut-être le plus alarmant est la prise de conscience extrêmement faible de la société algérienne de l'impérieuse nécessité de préserver son environnement. Les exemples sont légions, il suffit de se promener sur l'ensemble du littoral algérien pour constater le degré de pollution existante où les sacs et bouteilles plastiques pullulent alors qu'ils suffiraient de les recycler, la présence du port de marchandises en plein centre ville d'Alger, source de pollution, d'encombrement et de laideur est symbolique de l'état actuel de l'environnement algérien. Nous faisions le choix de ne pas développer les exemples pour nous focaliser sur la prise de conscience de l'importance de l'écologie en Algérie. Cette prise de conscience ne pourra se faire que si les futurs gouvernants algériens investissent fortement cette sphère écologique en la considérant comme un point de salut de l'avenir de l'Algérie.

## **Conclusion**

La problématique du risque Algérie nous éclaire sur un certain nombre de caractéristiques. En premier lieu, son origine s'explique par une configuration d'un projet de société fondé sur des divergences profondes dans un équilibre d'affrontement des forces en présence. Un équilibre apparent a perduré durant de nombreuses années dans la mesure où il était soutenu non par une légitimité populaire, mais par une cohésion artificielle, principalement alimentée par la rente énergétique qui finançait ses différents dysfonctionnements.

Les politiques volontaristes du début des années 1970 ont vite rencontré des limites certaines à la fois en termes de financement et

de productivité. La crise s'installera techniquement dans les organisations économiques, mais aussi dans la mémoire collective du peuple algérien qui voit paradoxalement son pouvoir d'achat diminué, et d'autre part des fortunes s'amassées, exhibant d'une manière ostentatoire les fractures profondes d'une société bloquée. La classe politique et les réels détenteurs du pouvoir (certains militaires et leurs relais dans la société civile) semblent être incapables de remédier à la crise structurelle que connaît ce pays, et surtout, ces acteurs sont trop souvent partie prenante de certaines malversations. La crédibilité de l'Etat a été fortement fragilisée et le peuple constraint de se soulever à plusieurs reprises pour espérer un redressement de la situation. La gravité de cette situation a forcé les autorités à restructurer la société algérienne dans ses fondements politiques (ouverture démocratique) et économiques (libéralisation). Les enjeux sont énormes, en particulier pour certains acteurs qui détiennent d'une manière monopolistique des pans entiers de l'économie algérienne. Face à cette situation qui risque d'imploser à court terme, le pouvoir Algérien doit très rapidement restructurer en profondeur le fonctionnement général de la société algérienne en associant toutes les parties prenantes pour espérer une dynamique nouvelle.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Presses Universitaires, Alger.
2. ALLEG H. , *La question*, 1986, Editions Minuit.
3. AMIN S. , 1973, *Le développement inégal*, Editions de Minuit, Paris.
4. AMNESTY INTERNATIONAL, 2000, *Algérie, la vérité et la justice occultées par l'impunité*, Editions Amnesty International, Paris.
5. BELLON B. , séance du 14 mars 1997, *Les investissements directs étrangers et les politiques de développement industriel, effets d'éviction ou avantages construits*, Réseau des économies de la méditerranée et du monde arabe, coopération industrielle euro-méditerranéenne et investissements directs étrangers.
6. BENACHENHOU A. , octobre-décembre 1977, *Les firmes étrangères et le transfert de technologie vers l'Algérie*, cahier du Crea, N°2, Alger.
7. BENACHENHOU A. , 1981, *Planification et développement en Algérie 1962-1980*, Editions Sned, Alger.
8. BENACHENHOU A. , 1985, Formation du sous développement en Algérie- essai sur les limites du développement du capitalisme en

---

## Risque Algérie et stratégie de partenariat

---

- Algérie, 1985, Editions Office des Publications Universitaires, Alger.
9. BENAOUDA H. , *Système productif algérien et indépendance nationale*, 1983, Office des Publications Universitaires, Alger.
- 10.BENNISSAD H. , 1985, *Stratégies et expériences de développement*, Editions Office des Publications Universitaires, Alger.
- 11.BOURDIEU P. , 1994, *Sociologie de l'Algérie*, Que sais-je ?, Editions Dahlab, Alger. CALLIES DE SALIES B. , 4<sup>e</sup> trimestre 1994, *De la crise à la guerre civile in Algérie, la descente aux enfers*, Editions Les cahiers de l'orient,
- 12.CHEVILLARD N. , *Algérie : l'après guerre civile*, 1995, Nord Sud Export Conseil.
- 13.DESTANNE DE BERNIS G. , 1971, *Les industries industrialisantes et les options algériennes*, Revue Tiers Monde, n° 47, pp 44-76. DUMAS ML. , 4<sup>ème</sup> trimestre 1994, *Lectures de l'intégrisme algérien, mouvement social, totalitarisme et utopie in Algérie la descente aux enfers*, Les cahiers de l'Orient, Paris.
- 14.FERHAT A. , *Manifeste du peuple algérien*
- 15.GOLUP P. , 4ème trimestre 1994, *Etats-Unis Algérie, les ambiguïtés d'une politique*, in Algérie, la descente aux enfers, Editions Les cahiers de l'orient, Paris.
- 16.GOUIA R. , 1998, *Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen*, Editions Economica, Paris.
- 17.HADJ NACER A, *La martingale algérienne*, 2011, EditionsRahal.
- 18.HARBI M. , juillet-août 1982, *L'expérience de 1962 à 1965 : sa portée, ses limites*, in Algérie espoir et réalités, Editions Les temps modernes.
- 19.HARBI M. , 22 août 1994, *L'ambivalence des relations franco-algériennes*, Journal *Le Monde*.
- 20.HIRSCHMAN A-0. , 1964, *Stratégie du développement économique*, Editions les Editions ouvrières.
- 21.SARTRE JP. , *Le colonialisme est un système*, mars avril 1956, in Les temps modernes, Paris
- 22.SLOUGUI M. , N°1 premier semestre 1996, *Transition à l'économie de marché : le cas de l'Algérie* in Le Maghreb à l'heure de l'économie de marché, Publication de l'institut Maghreb-Europe.
- 23.TLEMCANI R. , 4<sup>e</sup> trimestre 1994, *Une approche stratégique de la violence*, in Algérie, la descente aux enfers, Editions Les cahiers de l'orient.

